

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 11 décembre 2018 portant nomination d'un représentant de l'État au Conseil d'administration d'Armines

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu la convention n° 2025 du 21 juin 1972 entre l'État et Armines ;
Vu l'arrêté du 23 mai 2018 portant nomination de représentants de l'État au conseil d'administration d'Armines,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration d'Armines en qualité de représentant de l'État :

Membre titulaire

M. Caquot (Emmanuel), ingénieur général des mines, au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, à compter du 2 janvier 2019, en remplacement de M. Théry (Vincent).

Article 2

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 11 décembre 2018.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU